

Fin CDD indémnité pole emploi délais carence

Par carlotta28, le 16/06/2014 à 13:44

Bonjour,

Mon CDD s'est terminé le 9 mai 2014.. Je me suis inscrite a pôle emploi le 15 mai des que j'ai eu mon employeur m'a donné mes papiers

J'ai perçu 3176€ de solde de tout compte soit salaire mai + 13 jours de congé payés + prime précarité..

Pôle emploi me dit que je toucherais les assedic a partir du 26 juillet.!!

Ils mettent que j'ai 7 jours de délai d'attente + 23 jours de congés payés + 47 jour d'indemnités de rupture de contrat..

Hors je n'ai pas touché d'indemnité de rupture, il n'y a pas eu de rupture, s'était une fin de CDD avec prime de précarité.

Normalement la prime de précarité n'engendre pas de délai de carence.?

Est-ce les assedic ou non employeur qui s'est trompé.?

Que faire.?

Merci